

« Faire entendre la voix des universités dans les débats nationaux » (C. Clément, Urca)

News Tank Éducation & Recherche -
Reims - Actualité n°451426 - Publié le 26/08/2026 à 18:35

Imprimé par - abonné # - le 03/09/2026 à 21:49



Christophe Clément, président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne - © News Tank

« Nous avons entre nos mains la capacité de faire évoluer nos structures de recherche vers davantage d'agilité, de lisibilité, d'ouverture et d'impact. Nous pouvons contribuer à faire de la recherche française un modèle de diversité. Cela exige de la cohérence, de la persévérance et un collectif fort, capable de faire entendre la voix des universités dans les débats nationaux », déclare [Christophe Clément](#), président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, en ouverture du colloque du réseau des VP (Vice-président(e)) recherche et valorisation, à Reims, le 25/08/2026.

« Nous devons affirmer une conviction : la recherche n'est pas une dépense accessoire, mais un investissement. Elle n'est pas un luxe, mais une nécessité. Elle n'est pas un champ secondaire, mais un pilier de notre souveraineté, notre démocratie et notre prospérité. »

« Vous occupez une position particulière, au croisement de la stratégie scientifique, de l'accompagnement des cher-

cheurs, des partenariats et de la valorisation. Cette position vous confère une responsabilité particulière, mais surtout une capacité importante à faire évoluer nos modèles de recherche », indique-t-il aux VP.

Alors que le colloque a pour thématique « Recherche, territoire et société », Véronique Marchet, présidente de la commission Esri (Enseignement supérieur, recherche et innovation) de la Région Grand Est, met en avant son rôle : « Il faut déterminer où le Grand Est dispose de véritables forces et où la Région peut engager ses moyens pour produire le plus d'impact. »

Patricia Durin, vice-présidente chargée de l'Esri du Grand Reims, « les politiques territoriales de recherche doivent donc être considérées comme un investissement dans l'avenir. Cela suppose des moyens, mais aussi de la stabilité, de la simplification, de la confiance et une meilleure articulation entre les différents niveaux de décision ».

« Notre rôle n'a sans doute jamais été aussi stratégique » (Christophe Clément)

« Dans un contexte scientifique, économique, social et international en constante évolution, notre rôle n'a sans doute jamais été aussi stratégique », déclare Christophe Clément.

Il liste plusieurs enjeux d'actualité et défis auxquels la recherche française est confrontée :

- « Il s'agit d'abord de défis budgétaires. L'exigence scientifique ne cesse de croître, tandis que les moyens ne sont pas toujours à la hauteur des ambitions affichées.
- Il s'agit aussi de défis humains. Derrière chaque projet de recherche se trouvent des équipes, des doctorants, des enseignants-chercheurs, des ingénieurs, des techniciens et des personnels administratifs. Tous sont indispensables et souvent trop peu reconnus.
- Nous devons également relever des défis organisationnels. La recherche universitaire se déploie au sein de structures complexes, avec des attentes multiples, des procédures parfois lourdes et des transformations permanentes.
- Enfin, nous faisons face à des défis de visibilité, d'attractivité et de reconnaissance, dans un monde où la compétition scientifique est intense. L'excellence doit pouvoir être défendue sans renoncer à la coopération. »

« Avant même d'assumer sa mission de recherche, le chercheur doit souvent trouver les moyens nécessaires à sa réalisation. Dans quel autre métier faut-il rechercher soi-même les ressources permettant d'accomplir la mission qui vous est confiée ? », souligne-t-il.

Région Grand Est : « Faire converger les outils » (Véronique Marchet)

Pour Véronique Marchet, la question pour la région est la suivante : « Comment faire en sorte que la recherche et l'enseignement supérieur contribuent pleinement à la dynamique des territoires ? La recherche s'inscrit dans les universités, les laboratoires, les entreprises, les collectivités et les territoires. C'est précisément à cette articulation que la Région considère avoir un rôle particulier à jouer. »

La région a selon elle choisi de considérer les universités comme des partenaires stratégiques : « C'est le sens de la nouvelle contractualisation engagée avec les cinq universités du territoire, à travers une convention-cadre déclinée en 2025 avec chacune d'entre elles. »

Elle met aussi en avant les schémas stratégiques, les politiques économiques et d'aménagement, les dispositifs en faveur de l'innovation. « L'enjeu est de faire converger ces outils. Nous savons que les moyens publics ne sont pas infinis. Ils sont même très contraints. »

La région « peut avoir un effet d'amorçage, de facilitation ou d'amplification. Ces effets doivent être travaillés collectivement. Nous devons identifier les filières d'excellence, accompagner leur structuration et renforcer les coopérations entre leurs acteurs. C'est ainsi que la Région pourra contribuer à faire émerger des filières suffisamment solides pour changer ensuite d'échelle ».

La région souhaite aussi développer les coopérations européennes et transfrontalières et mobiliser davantage les financements européens, sur le modèle de l'alliance d'université européenne Invest coordonnée par l'Urca (Université de Reims-Champagne-Ardenne). « Ces financements existent encore, mais il faut savoir aller les chercher et éclairer les acteurs sur les programmes accessibles. »

« Il ne nous appartient évidemment pas de dire aux chercheurs ce qu'ils doivent chercher » (Patricia Durin)

« Nous avons besoin d'une recherche libre, exigeante et indépendante, capable de s'inscrire dans le temps long. Nous avons également besoin qu'elle puisse dialoguer avec les collectivités, les associations, les citoyens et l'ensemble des acteurs qui font vivre le territoire. C'est précisément là que les collectivités ont un rôle à jouer », déclare de son côté Patricia Durin.

« Il ne nous appartient évidemment pas de dire aux chercheurs ce qu'ils doivent chercher. Notre rôle consiste à créer les conditions permettant à la recherche de se développer, à favoriser les rencontres, à soutenir les infrastructures, à encourager les collaborations et à faire émerger des projets à l'intersection des disciplines et des besoins de la société. » Elle prend l'exemple du PUI (Pôle universitaire d'innovation) et des travaux sur la bioéconomie sur le territoire du Grand Reims.

« Nous avons besoin de scientifiques en mesure de prendre la parole. Nous avons également besoin d’institutions capables de créer les conditions de cette prise de parole, dans le respect de la liberté académique et de l’indépendance scientifique. Les collectivités ont, là encore, un rôle à jouer. Elles sont en contact avec les citoyens, portent des politiques publiques et doivent contribuer à réduire la méfiance entre expertise, décision publique et société. »

« La recherche est une richesse nationale, mais aussi une richesse territoriale. Elle contribue à l'attractivité de nos villes. Elle attire des étudiants, des chercheurs, des entreprises et des investissements. Elle crée des emplois et de nouvelles activités. Elle participe à la transformation de notre économie et renforce notre capacité collective à répondre aux transitions. »

© News Tank Éducation & Recherche - 2026 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »